

**Pour une relance économique et sociale
Michel Leclerc en appelle
aux candidats à la présidentielle**



**« Quand allez-vous en finir avec les demi-mesures
alors que l'on peut augmenter de 34% le pouvoir d'achat
et atteindre ainsi le plein-emploi ? »**

Michel Leclerc a déjà de nombreux combats à son actif. Aujourd'hui, il lance un appel solennel aux candidats à la présidentielle : « Je demande une relance massive du pouvoir d'achat en France sinon nous allons à la catastrophe ». Pour cela, précise-t-il, « il faut baisser les prix de revient en appliquant le plan de relance tel qu'il était prévu par Édouard Leclerc [mon frère] et le général de Gaulle. C'est un plan de « Transfert de toutes les cotisations salariales et patronales sur le budget de l'État permettant la Relance Économique et Sociale » ([T.R.E.S.](#)) qui n'a jamais été déployé en France. C'est une urgence ! »

Il faut en finir avec les demi-mesures

« L'idée du Général de Gaulle et de mon frère était simple : libérer les énergies de la France grâce au transfert de toutes les cotisations supportées aujourd'hui par les salaires vers le budget de l'État. Il s'agit bien de 100% des cotisations salariales et patronales. Cela concerne les allocations familiales, l'assurance maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou encore la couverture chômage » souligne Michel Leclerc. Malgré l'augmentation de 3% de CSG pour compenser, cela libère immédiatement 178 € nets pour un Smic qui passe alors à 1.317 € par mois. Tous les salaires seront augmentés automatiquement d'environ 15%.

« Aux patrons, nous demandons que la réduction des cotisations soit destinée – à hauteur de 20% – à investir, se désendetter ou encore faire de la recherche. Surtout, il faut orienter les 80% restants de l'économie réalisée à réduire les prix de revient et donc les prix de vente. C'est là la clé du succès de ce plan.

La hausse des salaires nets à laquelle s'ajoute la baisse des prix de vente, de 10 à 15% en moyenne, génère 34% de pouvoir d'achat supplémentaire par exemple au niveau du Smic. Ainsi, la hausse de la TVA de 4% nécessaire sera totalement absorbée pour les ménages et les entreprises. »

Certains disent que les patrons ne redonnent jamais l'argent : « Moi, Michel Leclerc, je vous dis qu'il sera de leur intérêt de le faire. De plus, les consommateurs leur demanderont. Et s'il le faut, l'État fera le nécessaire. »

« Même les collectivités locales verront, comme l'État, réduire le coût de leur masse salariale. Il ne sera plus nécessaire de supprimer les fonctionnaires dont on nous parle tant mais juste de leur donner de nouvelles missions. L'État n'est pas une start-up mais il lui est possible d'innover. »

Pour plus d'équité

« Chacun a droit à une couverture sociale. Nous voulons pérenniser son financement et que chacun puisse y contribuer dans la mesure de ses capacités. C'est une question de dignité » déclare Michel Leclerc.

Le gain est énorme pour les salariés

Michel Leclerc prévient : « Attention, pour beaucoup de candidats à la présidentielle, nous voyons des réformes partielles qui n'aboutiront pas au plein-emploi. Le plein-emploi est pourtant la seule solution à tous nos problèmes. »

Yves Soulabil, chef d'entreprise qui soutient ce plan de relance, précise : « Nous ne doutons pas de la volonté de ces politiques mais nous savons depuis trop longtemps que les actions marginales ne réussissent jamais. Il y a pourtant tant de précarité à solutionner ».

Ce plan nécessite une mise en place globale et rapide. Ce renouveau économique fera de la TVA sociale un dispositif essentiel de financement de notre protection sociale.

Pour Michel Leclerc cette innovation économique redonnera à la France sa position de grande puissance. « Cela se fera "sans sang ni larme", dans l'intérêt commun de tous nos concitoyens. Les Français ne peuvent qu'adhérer à un tel plan et l'élection du prochain candidat en dépendra ».

vidéo explicative, illustrations et chiffrage sur www.tva-sociale.fr

et commentaires sur <http://www.tva-sociale.fr/actualite/>

Pour vous engager :



Contact média : presse@tva-sociale.fr